



**HAL**  
open science

## Jean, Claude-Joseph, Johann... et les autres

Rémi Franckowiak

► **To cite this version:**

| Rémi Franckowiak. Jean, Claude-Joseph, Johann... et les autres. 2014, pp.16-17. halshs-01906658

**HAL Id: halshs-01906658**

**<https://shs.hal.science/halshs-01906658>**

Submitted on 27 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

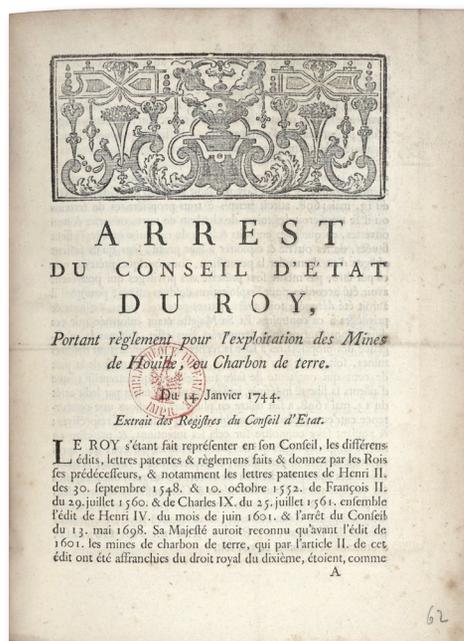
# Jean, Claude-Joseph, Johann... et les autres

Par **Rémi FRANCKOWIAK**

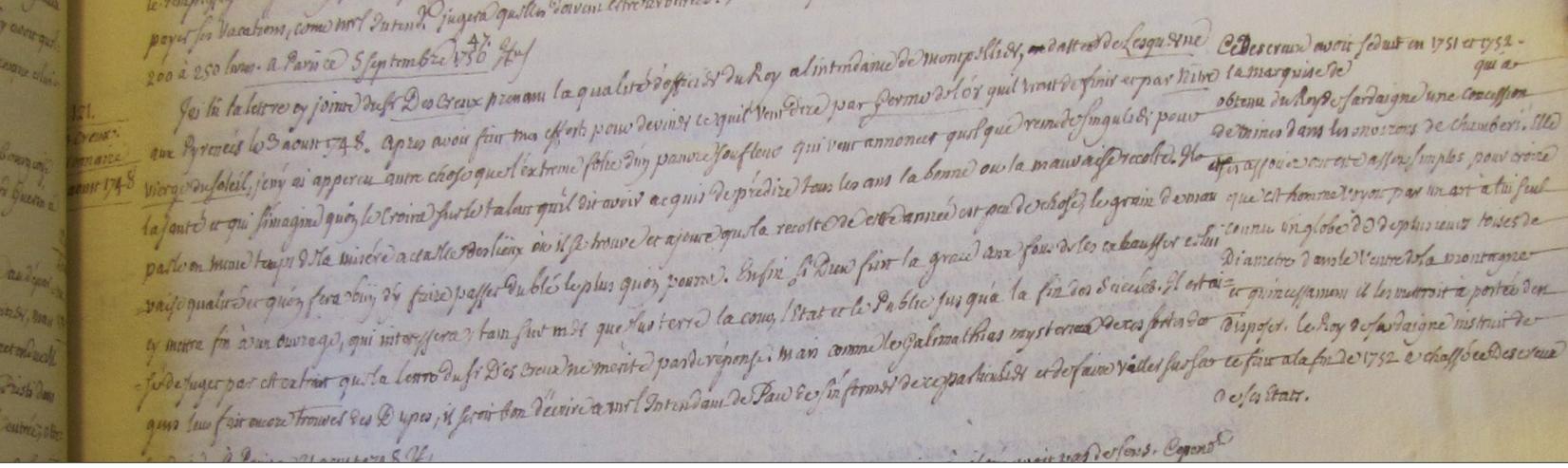
Maître de conférences HDR en histoire des sciences et épistémologie  
SCité, Lille 1 - Sciences et Technologies

C'est en référence au titre du film de 1974 de Claude Sautet, « Vincent, François, Paul... et les autres », avec entre autres Y. Montant, M. Piccoli, S. Reggiani, G. Depardieu, que celui de cet article a été donné. Hommage tout d'abord à un grand film qui fête ses 40 ans cette année, mais également réflexion sur l'intemporalité d'une histoire qui aurait pu tout aussi bien se dérouler près de deux siècles et demi plus tôt ; le film de Sautet n'en aurait alors été qu'un remake. Dans mon film, le casting est tout aussi impressionnant, toutefois les protagonistes de l'histoire y jouent leur propre rôle et sont Jean Hellot, Claude-Joseph Geoffroy, Johann Grosse... et les autres : Charles François de Cisternay Du Fay, Henri Louis Duhamel du Monceau, Gilles-François Boulduc, René-Antoine Ferchault de Réaumur. Ils ne sont pas vraiment chef d'entreprise, écrivain, médecin ni boxeur, mais quelque chose d'approchant pour la société française de la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, décor de ce drame ; drame qui est, ici aussi, une tranche de vie. Dans mon histoire, on ne joue pas forcément au football le dimanche à la campagne devant les yeux des épouses et petites amies avant de boire et de manger gaiement tous ensemble, mais l'amitié, les déjeuners – les femmes sans doute aussi – sont bien présents, ainsi que le moment peut-être de la désillusion. Tout comme Vincent dans le film, Jean a connu des revers de fortune ; tout comme Paul, Claude-Joseph doit peut-être lui aussi terminer la rédaction d'un texte jusque tard dans la nuit ; de manière générale, tout comme dans le film de Claude Sautet, on a affaire non pas uniquement à une histoire d'amitié mais plus certainement à l'histoire d'une bande de gens qui se fréquentent, qui sont ensemble – peut-être pas parce qu'ils partagent le sentiment d'avoir à moitié raté leur vie, comme commente Sautet à l'égard de ses personnages – mais parce que conscients de n'être qu'à moitié reconnus pour ce qu'ils font, à moitié présents sur la scène du théâtre des sciences d'alors. Ce qui réunit ces personnages est le croisement d'une reconnaissance au plus haut niveau de leurs activités et compétences scientifiques avec des pratiques alchimiques bien ancrées et

une puissante soumission aux intérêts de l'État. La permanence des thèmes alchimiques à cette époque n'a rien d'étonnant ; elle a même permis, surtout depuis la faillite en 1720 du système de Law, le développement de duperies que l'État souhaite désormais réduire dans le but de réorienter les investissements financiers des sujets du royaume au profit, par exemple, d'exploitations minières bien encadrées techniquement et législativement. Il s'agit, de manière générale pour l'État, d'asseoir une partie de ses efforts de développement de l'économie de la France sur les compétences des membres de l'Académie Royale des Sciences et, dans le cas de la métallurgie, sur celles de ses chimistes forts de leur expertise dans le domaine de l'alchimie. Dans la bande de Jean, Claude-Joseph, Johann... et les autres, on consacre une part importante de son temps à ces activités, Jean le premier. On travaille à l'occasion ensemble, on s'entraide, on se prête des manuscrits et on se cite volontiers, mais on ne tient pas forcément à fréquenter ceux ne se dévouant pas assez pour l'État et le Public : les Lemery, Rouelle et autres Venel.



Le héros de mon histoire, Jean Hellot, dont le physique n'a rien à voir avec celui de Vincent (Y. Montand), est petit, rondelet, le regard vif, parfois malicieux dans ses propos, jamais ironique. Destiné à une carrière ecclésiastique, le jeune Jean se consacre sans réserve à la chimie qu'il découvre dans les papiers et livres de son grand-père, traducteur d'un important ouvrage de chimie au siècle précédent ; ce qui l'amène à se rapprocher assez tôt de Claude-Joseph, lequel épousa d'ailleurs en deuxième noce sa nièce en 1729. Jean part ensuite quelque temps en Angleterre pour rencontrer les savants de la Royal Society. Cependant, très atteint par la banqueroute de 1720, il est contraint, pour gagner sa vie, de rester rédacteur de la *Gazette de France* de 1718 à 1732. Alors, se trouvant libre, ses amis, Claude-Joseph, Johann, Charles-François, Henri Louis et Gilles-François le poussent à postuler à l'Académie des Sciences, non sans avoir bien préparé le terrain. L'élection de Jean est validée le 2 mars 1735.



Nous avons parlé de drame : Du Fay, inspecteur général des teintures, meurt le 16 juillet 1739 et Jean est désigné comme son légataire testamentaire. Il est alors – procédure exceptionnelle – nommé par le roi pensionnaire surnuméraire, sans avoir gravi l'échelon intermédiaire d'associé, à la place laissée vacante par son ami dont il reprend aussi la charge d'inspecteur. En échange, Jean s'engage entièrement au service des Contrôleur Général et Intendant des Finances. Il prendra même, par la suite, la responsabilité de la production de porcelaine à Sèvres. Sa position singulière, dans et hors de l'Académie, a entraîné quelques tensions avec son secrétaire perpétuel à qui il a pu refuser de remettre son rapport d'expertise (comme il est alors courant d'en rédiger sur ordre du directeur au sujet d'un mémoire, ouvrage, machine ou autres), préférant le communiquer directement au ministre Maurepas. Ou, encore, lorsque Jean conseille à Macquer de ne rien révéler à l'Académie de ses découvertes sur le bleu de Prusse, pensant qu'elles intéresseront l'État, et lui conseille d'en référer en priorité au Contrôleur Général des Finances. Jean l'avouera publiquement un peu plus tard, davantage pour assurer la paternité de Macquer sur ces découvertes que par remords vis-à-vis de ses pairs. Macquer, soit dit en passant, héritera à son tour des activités de Jean à sa mort, garantissant à l'État un suivi dans ses affaires au moins des années 1730, avec Du Fay, aux années 1780.

Jean, Claude-Joseph, Johann... et les autres, tous réunis à l'Académie, tous investis pour une part en alchimie, participent, chacun à son niveau, à l'effort de développement économique de la France initié en particulier par le Régent, Philippe II Duc d'Orléans. Celui-ci, versé dans l'alchimie, avait fait de l'Académie des Sciences un instrument essentiel de ses projets de réforme et de rétablissement du royaume, à travers surtout l'enquête qu'il déclenche de 1716 à 1718 visant à créer une économie nationale au lieu des économies locales. Le Duc d'Orléans apparaît ainsi comme un personnage clé de l'évolution que connaît la chimie au XVIII<sup>ème</sup> siècle : il nomme des académiciens de son entourage portés sur l'alchimie, lesquels à leur tour proposent des candidats lorsqu'une place dans la classe de chimie se libère. Le résultat sera la constitution d'un noyau de chimistes alchimisants à l'Académie, lesquels se conformeront tous – un peu moins Johann, assez tôt gravement malade – à l'exigence d'utilité et de subordination aux intérêts d'investisseurs en quête de compétences scientifiques et techniques selon la volonté étatique.

Mais Jean s'y consacre plus que les autres. Il passe le plus clair de son temps à étudier consciencieusement et avec zèle

tous les mémoires, toutes les requêtes adressées au Ministre des Finances ou au Garde des Sceaux pour en évaluer le bien-fondé, les coûts d'exploitation, les compétences scientifiques et techniques des demandeurs, pour analyser les échantillons de mines envoyés, déclencher des enquêtes, étudier les pratiques minières dans les pays étrangers, intervenir dans la formation d'ingénieurs, proposer des modifications dans la législation, développer la sécurité des ouvriers, leur assurer une caisse de solidarité en cas d'accident ou de décès, limiter les pollutions et la consommation de bois, lutter contre la fraude des produits manufacturés ou issus de l'artisanat, protéger la santé publique. Il rédige en outre un ouvrage sur les moyens techniques les plus efficaces à l'exploitation d'une mine, et un autre pour la diffusion des meilleurs savoirs techniques sur la teinture. Tout cela n'ayant qu'un seul but : œuvrer au développement de l'économie de la France.

Par son implication, les procédures d'expertise tendent à se normaliser. Mais elles englobent sans distinction l'exploitation d'une mine de houille à Anzin et les préparations d'or ou d'argent artificiels. L'alchimie est une pratique encore assez répandue dans la société du second tiers du XVIII<sup>ème</sup> siècle et l'État, à la recherche de sources de profits, est loin de s'en désintéresser. L'État – par le recours à l'expertise de Jean – marque sa volonté de réglementer, de rationaliser les pratiques artisanales et manufacturières, y compris les entreprises les moins probables à nos yeux, lesquelles sont, dans le contexte d'alors, moins inquiétantes qu'une concession minière mal dirigée, donnée à un incapable, faisant courir le risque, par le discrédit alors jeté sur le travail des mines, d'anéantir quelque peu les encouragements de l'État. Le charlatanisme, quand il se présente, est bien du côté de l'incompétence industrielle et non de doctrines scientifiques qui se révéleront erronées. L'exigence de développer l'économie de la France est très forte. Il est alors urgent de mettre de l'ordre, de réduire les projets et activités nuisant aux intérêts de l'État et du Public, de détourner les investissements hasardeux des sirènes des escrocs vers des entreprises métallurgiques et minières sûres, tout en mettant à l'occasion à l'épreuve des transmutations métalliques alors jugées à l'aune de leur rentabilité économique.

Mon film se termine sur une note mélancolique : « Geoffroy, Claude-Joseph, mon ancien ami, meurt le 9 mars 1752 à 7h du soir », inscrit simplement dans son cahier Jean, qui reste seul avec quelques autres. ■